



Contact : 01 47 62 73 79
communication@cgpme.fr
www.cgpme.fr

Communiqué de presse

13 octobre 2009

Soutien et accompagnement des PME à l'assurance crédit CAP et CAP + enfin étendus à l'export

La CGPME se félicite de la notification ce matin, par les ministres Christine Lagarde et Anne-Marie Idrac, de l'extension à l'export des produits de Complément d'Assurance-crédit Public CAP et CAP +. Ces dispositifs ont été mis en place en décembre dernier pour résoudre les difficultés rencontrées par les entreprises faisant face à une diminution des encours d'assurance-crédit garantis.

L'exclusion de l'export du dispositif CAP, dénoncée lors de la dernière édition de Planète PME par Jean-François Roubaud, représentait pour la Confédération des PME un véritable manque que cette annonce vient combler. Cela permettra de favoriser l'exportation alors que seulement près de 100 000 entreprises françaises exportent contre 170 000 en Allemagne !

Dans le même temps, la durée de vie de CAP export étant limitée à la fin de l'année 2010, la CGPME insiste sur le fait qu'une rupture brutale au 1^{er} janvier 2011 serait catastrophique pour un certain nombre de PME dans un contexte économique probablement encore fragile et incertain.

La CGPME souhaite enfin que soit créé un Observatoire de l'accès des PME à l'assurance-crédit, chargé de veiller à l'application rigoureuse des modalités de mise en œuvre des produits CAP et d'en assurer le suivi, et au sein duquel elle s'impliquera naturellement comme représentant des PME/TPE.